



Saison 2026-2027

## BARÈME DE REMBOURSEMENT

DES FRAIS DE DEPLACEMENTS DES OBSERVATEURS D'ARBITRES

Valable à partir du 1er Juillet 2026

### OBSERVATEUR

Nom :

Prénom :

Numéro de licence :

Ville :

### MATCH

Arbitre (Prénom et Nom) :

Match n° :

Equipes :

Date et Heure du match : Le ..... / ..... / ..... à .....

Catégorie : ☐ Championnat ☐ Coupe ☐ U16 ☐ Autre  
☐ Seniors ☐ U18 ☐ U14

Lieu de la rencontre (Terrain + Ville)

.....

### FRAIS DE DEPLACEMENT ET INDEMNITE OBSERVATEUR

☐ 48.50 € - Arbitre Présent

☐ 47.50 € - Arbitre Absent

☐ 47.50 € - Match non joué ( Motif : ..... )

Date :

Signature :

Nous vous rappelons également que dans tous les cas vous devez faire figurer votre nom, votre numéro de licence sur la feuille de match et à signer Pour être traité ce document doit être renseigné intégralement le cas échéant la demande de remboursement ne sera pas valable Comité Départemental lié par convention avec le Conseil Général pour la formation des dirigeants et cadres techniques des clubs locaux